

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 43 (2019)

Artikel: Ajoie, localités disparues
Autor: Chapuis, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A

u cours des siècles, dans l'ancien évêché de Bâle, de nombreuses localités ont été rayées de la carte. Il est à relever qu'aucune d'elles n'a été détruite par une catastrophe naturelle. Les guerres dévastatrices furent

les causes principales de leur disparition. Pendant les guerres de Bourgogne, l'Ajoie est livrée aux hordes sanguinaires des seigneurs de Hagenbach qui pillent, saccagent, tuent, sans égards. La guerre de Trente Ans frappe cruellement la contrée. C'est dans le cadre de ce conflit long et meurtrier que sévit la peste noire en 1630 et 1636. Montfaucon et les Bois ont leur cimetière des pestiférés dont les lieux-dits rappellent encore l'existence. À la Chapelle-des-Bois, en France voisine, on enterrait les pestiférés dans la tourbière afin de limiter la propagation de l'épidémie. Les localités disparues, bien que parfois citées dans des documents, ont laissé peu de vestiges sur le terrain. Leurs maisons de bois et de torchis livrées aux flammes ne laissent que peu de traces. Il est dès lors difficile de les situer avec précision. Parfois, la charrue ramenait à la surface des fragments d'outils ou des tessons de poterie...

L'historien Arthur Daucourt, alors curé de Miécourt, publie en 1896, une *Notice sur les localités disparues de l'ancien évêché de Bâle*¹. Le docteur Pierre-Auguste Boéchat, médecin à Bonfol, s'intéresse plus particulièrement aux villages disparus d'Ajoie, auxquels il consacre un long article dans les *Actes de la Société jurassienne d'émulation*² de 1889.

Selon nos deux auteurs, Bonfol (fig.1) serait la fusion de

quatre hameaux : le Cras-Chalet, Trunchéré, Vareroille et le Vieux-Bonfol ou Bonfol-le-Haut. La construction de la route de Bonfol à Beurnevésin en 1885 mit au jour une nécropole mérovingienne au lieu-dit le Cras-Chalet, à proximité de la fontaine dite de saint Fromond. Les objets qui y furent découverts permirent d'affirmer que le site était encore occupé au VI^e siècle, à l'époque où Imier quittait le château paternel de Lugnez pour se rendre à Jérusalem avant de fonder son ermitage sur les bords de la Suze. On ignore la date et la raison de sa disparition. On peut supposer que ses habitants ont fui devant les invasions.

Trunchéré, Vareroille et Vieux-Bonfol ou Bonfol-le-Haut ont vraisemblablement été détruits durant les guerres de Bourgogne, victimes des brutalités d'Etienne de Hagenbach, au service de Charles le Téméraire. Trunchéré (fig. 2) était situé près des étangs en direction de Courtavon. Le plan cadastral de Bonfol garde le souvenir du village de Vareroille au lieu-dit En-Varoille dans le vaste finage entre Vendlincourt, Cœuve et Dampheux (fig. 3-4). Vieux-Bonfol devait se trouver approximativement au Bois du Médecin. Les survivants de ces bourgades ravagées se seraient regroupés pour fonder le nouveau village de Bonfol.

À proximité de Bure se trouvait le hameau de Buratte. Il en est fait mention dans l'acte de fondation de l'hôpital de Porrentruy (fig. 5). Des terres portant son nom et où furent découverts plusieurs ossements attestent son existence. Citons pour terminer Courtemblin et Courtary, sur la commune de Courgenay, victimes tous les deux des excès commis durant la guerre de Trente Ans. L'Ajoie, disent les chroniqueurs, mit longtemps à panser ses plaies.

¹ Arthur Daucourt, *Notice sur les localités disparues de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy, impr. du Jura, 1896.

² Pierre-Auguste Boéchat, « Les villages disparus d'Ajoie », *ASJE*, 1889, pp. 193-223.



Figure 1 : Bonfol serait la fusion de quatre hameaux (Jean-Louis Merçay, 2019).

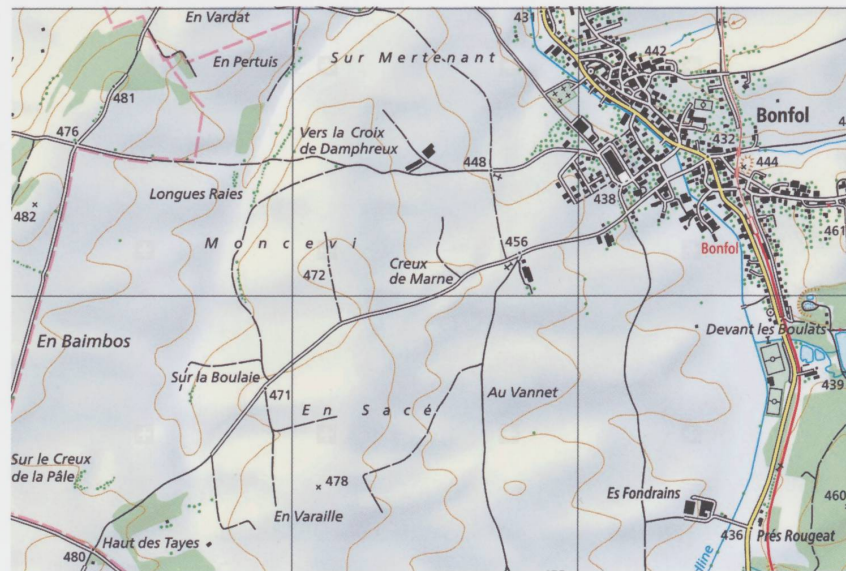


Figure 2 : Troncherez, lieu supposé du village disparu de Troncheré. (source : map.geo.admin.ch)

Figure 3 : Paysage d'En-Varoille. (Jean-Louis Merçay, 2019).



Figure 4 : En-Varoille, lieu supposé du village disparu de Vareroille. (source : map.geo.admin.ch)



1406

Au nom de sainte Trinite, du Pere,
du Fils, et du saint Esprit, Amen.

Nous Vuillemant Bidermant en ce tema Maîtrebourgeois de la ville
de Porrentruy, Serrin Sammaire forporteur, Jean de Dorcourt, Moschemana
de Rocourt, Estevea Guenin grosse Chambe en ce tema Drevot de la dite
ville, Vernier de formol Ambourg et fabricien de l'eglise paroisiale
de Porrentruy, Gauthier Tuchemant et Jehanneat, Gaignat Bourgeois
de Porrentruy en ce tema Conseillers ou du fouscil de la dite ville de
Porrentruy, Jehan Guillon d'alle demourant à Porrentruy, Jehan
Richard Hoquard de Porrentruy, Bourgeois ^{tois} Maucrocy de Savanne
demourant à Porrentruy, Estevea Jean de Fourtembleciae ^{tois} Clerc notaire
de la Cour de Besançon, Jean dit Grande noigne, Serrin Boizat
de Grand fontaine, Ruedin de formol, Henry Vuillin, Serrin Brisard,
Serrinat Bournet, Vernier Janet, Henry le Coschard fils de feu Jehan
Vaiquerlin de Charmoille, Vernier Jupaer, Jaumeat Gocoy, Jean
des Raiber, Hugenin le Quanzet, Jehan Balencie fils Jean Balencie,
Jean Sequignat, Serrin de Rulere, Jehanneat Belmehana, Girard
Barangier, Hugenin Le Clerc, Bourquin Guernelat, Vuilleming
Turier, Colmat, Hugenin Joliat, Jean Drelat, Vuilleming Burnehar,
Terriat de Fourfèvre, Hymonat Momara, Jehan Geligera, Bourquin
la Touleche, Girard Muehat, Henriat Bonant, Robiat de Sheveney,
Jehanneat Belevrier, Serrin Ogier, Jaquet le faure, Serrin Breton,
Jean Gauthier Barangier, Serrinat Geace de Serrin Sammaire et Jean
Villart ^{tois} Bourgeois de Porrentruy de la Diocèse de Besançon, ad
ce tout ^{appelés} corps de la dite ville de Porrentruy qu'ils ont valuz et pouhuz eue
à traiter et faire les choses que s'ensuiuent au nom de la dite ville de

Figure 5 : acte de fondation de l'hôpital de Porrentruy. Archives de la Bourgeoisie, Porrentruy (Jean-Louis Merçay, 2019).

perpetuellement à Dieu et aud. hospitaal. Item nous avons donné et donné
par les présentes pour une fois aud. hospitaal, et j'eux fondons de Cent
florins d'or de bon or, et de juste poix, au fort poix de Basle ou
d'Allemagne, pour acheter rentes et terres au profit aud. hospitaal;
Item nous acceptons par les présentes par les formes et manières que
nous pourrions la donation que feu noble dame Marguerithe femme
de feu Monsieur Broquart Sporar d'Estinguen chevalier a faite, et
les choses par luy données et legées aud. hospitaal, au Testament de
ladite Dame, c'est à sçavoir toutes et singulieres les terres, et lieux
et singuliers les héritages, biens et choses que ladite Dame avoit
ou pouvoit et devoit avoir es ville finage et territoire de Bure es
de Burate p^s. de Sorrentruy, ensemble les fons, appartenances
et dépendances d'Jette et d'Jeux, et cinq Emées moitié bled et moitié
avoine à la mesure de Sorrentruy, et quelle Symonin de Bure pour luy
et ses heirs estoit obligé à ladite Dame, et es ayant cause de luy
chaunin, ana pour terres et rentes assignés sur certain assignat confondés
en certaines lettres sur ce confectés et ensemble les lettres sur ce faites
selon la teneur dud. Testament ou dernière volonté de ladite Dame:
Et par ce nous voulons et reconnoissons ladite Dame être une personne
des fondateurs dud. hospitaal et es biens que seront fait au tems avenir
aud. hospitaal, nous accompagnerons jette Dame en tout que nous
pourrons:
Item nous acceptons que deus la donation que feu Jean Serin fils
de feu Boucicat d'alle feu Bourgeois de Sorrentruy a faite et les choses
par luy données aud. hospitaal, c'est à sçavoir la maison et Courge
confondés au Testament dud. Jean Serin, et deux lieus revetus, et par
ce nous voulons et reconnoissons led. Jean Serin estre un des fondateurs
dudit hospitaal et es biens que seront faits au tems avenir audit
hospitaal, nous accompagnerons ledit Jean Serin de queltes choses

Remerciements

L'auteur tient à remercier Messieurs Gérard Brunner, Didier Chavanne et Claude Juillerat pour leur précieux concours.